

COUR D'APPEL DE OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

PARQUET DU PROCUREUR GENERAL

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

N° 2026-~~343~~-/CA-O/PG

**COMMUNIQUE DU PROCUREUR GENERAL PRES LA COUR
D'APPEL DE OUAGADOUGOU**

Un communiqué attribué au Procureur du Faso près le Tribunal de grande instance Ouaga II, circule sur les réseaux sociaux faisant état du décès de l'Imam Mohamed Ishaq KINDO au cours de la nuit du mardi 26 mai.

Je tiens à rassurer que ce communiqué est un faux et n'émane d'aucune autorité judiciaire de mon ressort.

Ces pratiques et désinformations devenues monnaie courante sont l'œuvre de délinquants.

J'appelle donc à la vigilance de la population sur de tels communiqués et l'exhorte à ne s'en tenir qu'aux canaux officiels d'informations.

En tout état de cause, les services de police judiciaire sont instruits pour mener des investigations systématiques en vue d'identifier et d'interpeler les auteurs, les complices et tous ceux qui partagent ces publications pour qu'ils subissent la rigueur de la loi.

C'est le lieu pour moi également de rappeler que les acteurs de poursuites sont résolument engagés à lutter contre les auteurs des discours haineux, les appels à la violence et tous ceux qui diffusent de fausses informations de nature à troubler l'ordre public.

Fait au Parquet général, Ouagadougou, le 27 mai 2026

Le Procureur Général



SAWADOGO Désiré Pinguédewendé
Officier de l'Ordre de l'Etalon